

613717-2026 - Gara

Francia – Servizi di installazione di apparecchiature video – Rénovation du système de vidéoprotection sur le patrimoine de Côte d'Azur Habitat

OJ S 172/2026 07/09/2026

Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Servizi - Lavori

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: Côte d'Azur Habitat (OPH de Nice)

E-mail: mc.borderes@cotedazurhabitat.fr

Forma giuridica del committente: Organismo di diritto pubblico

Attività dell'amministrazione aggiudicatrice: Edilizia abitativa e strutture per le collettività

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: Rénovation du système de vidéoprotection sur le patrimoine de Côte d'Azur Habitat

Descrizione: L'accord-cadre a pour objet des opérations de rénovation, d'extension ou de création de nouvelles installations en matière de vidéosurveillance au sein des résidences de Côte d'Azur Habitat. Les prestations susceptibles d'être commandées dans le cadre du présent marché pourront ainsi concerner : • Des sites audités dans le cadre des études préalablement réalisées ; • Des sites n'ayant fait l'objet d'aucun audit préalable ; • Des opérations ayant été étudiées par un bureau d'études tiers ; • Des opérations définies directement par les services de Côte d'Azur Habitat. La consultation est non allotie. La durée de l'accord-cadre est fixée à 12 mois, à compter de la date de prise d'effet mentionnée sur l'accusé réception de la notification de l'accord-cadre à bons de commande. La consultation suit la procédure formalisée d'appel d'offres, devant mener à la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande multi-attributaire (2 titulaires maximum). A la survenance d'un besoin, le choix du titulaire chargé d'exécuter le bon de commande sera réalisé parmi les deux attributaires de l'accord-cadre, suivant la méthode dite « en cascade », décrite au CCAP.

Identificativo della procedura: 4b3281f8-1ad9-4e09-8c34-b264bab6da2b

Identificativo interno: 2026 AOO Vidéosurveillance

Tipo di procedura: Aperta

La procedura è accelerata: no

Caratteristiche principali della procedura: Le présent accord-cadre à bons de commande est passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article L.2124-2 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de Commande Publique et des articles R.2124-1 et R.2124-2, R.2161-2 à 5 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique. Accord cadre à bons de commande conformément aux articles R.2162-1 à R.2162- 6 et R. 2162-13 à R.2162-14 du Code de la Commande Publique.

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Natura aggiuntiva dell'appalto: Lavori

Classificazione principale (cpv): 51314000 Servizi di installazione di apparecchiature video

2.1.2. Luogo di esecuzione

Località: Alpes-Maritimes

Suddivisione del paese (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Paese: Francia

Informazioni supplementari: La valeur estimée de l'accord-cadre indiquée dans le présent avis est entendue annuellement, sur la base de l'addition des DQE 1, 2 et 3 : ce scénario annuel vaut notamment pour la rénovation et la centralisation de 10 sites du patrimoine de Côte d'Azur Habitat ; ce scénario est estimatif et non-contractuel. La valeur maximale de l'accord-cadre indiquée constitue le montant maximum annuel contractuel (150 00 € HT) envisagé sur la durée totale de l'accord-cadre (soit 4 ans, donc 600 000 € HT).

2.1.3. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 98 300,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 600 000,00 EUR

2.1.4. Informazioni generali

Questa procedura sarà indetta nuovamente.

Informazioni supplementari: Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est dématérialisé. Il ne pourra en aucun cas être remis sur support papier ou sur support physique électronique. Les candidats devront télécharger les documents dématérialisés du Dossier de Consultation des Entreprises, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence le cas échéant, via le profil acheteur : www.achatpublic.com Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition, la personne publique invite les soumissionnaires à disposer des formats suivants pour faciliter le téléchargement : - Fichiers compressés au standard .zip - Adobe® Acrobat® .pdf - Rich Text Format .rtf - .doc ou .xls ou .ppt - Le cas échéant, le format DWF - ou encore pour les images bitmaps .bmp, .jpg, .gif, png Lors du téléchargement du Dossier de Consultation des Entreprises, le candidat est invité à renseigner le nom de l'organisme soumissionnaire, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuelles précisions ou report de délais. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse électronique, ou en cas de suppression de ladite adresse électronique. En cas de difficulté quant au téléchargement du Dossier de Consultation des Entreprises, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : ACHAT PUBLIC Antony parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 ANTONY cedex. Téléphone : 01 79 06 76 00. Mail : support@achatpublic.com

Base giuridica:

Direttiva 2014/24/UE

2.1.6. Motivi di esclusione

Fonti dei motivi di esclusione: Avviso

Situazione analoga al fallimento ai sensi della normativa nazionale: Voir motifs d'exclusion mentionnées au Règlement de la Consultation.

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001

Titolo: Rénovation du système de vidéoprotection sur le patrimoine de Côte d'Azur Habitat
Descrizione: Rénovation du système de vidéoprotection sur le patrimoine de Côte d'Azur Habitat
Identificativo interno: Lot unique

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Natura aggiuntiva dell'appalto: Lavori

Classificazione principale (cpv): 51314000 Servizi di installazione di apparecchiature video

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: La durée de l'accord-cadre est fixée à 12 mois, à compter de la date de prise d'effet mentionnée sur l'accusé réception de la notification de l'accord-cadre à bons de commande. Il est reconductible 3 fois un an, par tacite reconduction à date anniversaire, sans que sa durée totale n'excède 4 ans.

5.1.2. Luogo di esecuzione

Località: Nice et autres communes des Alpes-Maritimes

Suddivisione del paese (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Durata: 12 Mesi

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 3

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 98 300,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 600 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Vanno indicati nomi e qualifiche professionali del personale incaricato dell'esecuzione dell'appalto: Indicazione obbligatoria nell'offerta

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

Informazioni supplementari: La valeur estimée de l'accord-cadre est entendue annuellement, sur la base du DQE annuel. La valeur maximale correspond au montant maximum contractuel annuel, entendu sur la durée totale de l'accord-cadre, soit 4 ans. Dans le cadre de la multi-attribution les candidats ayant présenté l'offre respectivement classée 1e ou 2e seront retenus comme attributaires.

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Iscrizione in un registro professionale pertinente

Descrizione del criterio di selezione: 1. Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : 1)

Déclaration sur l'honneur (modèle recommandé : déclaration jointe au présent Règlement de Consultation, datée et signée, ou formulaire DC1 joint au dossier de consultation, ou équivalent) : (Article R.2143-3 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif aux

marchés publics - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.) 2) Lettre de candidature (DC1 dans sa dernière version en vigueur, ou équivalent) (en cas de candidature en groupement, cette lettre est commune) ; 3) En cas de sous-traitant, une déclaration de sous-traitance (modèle recommandé : formulaire DC4 joint au dossier de consultation) : les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre, ainsi que la nature et le volume sous-traité doivent être précisés.

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: 2. Capacité économique et financière (formulaire DC2 ou équivalent) 1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations faisant l'objet de l'accord-cadre, réalisés au cours des trois dernières années. 2) La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Conformément à l'article 2-II de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics, si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. En outre, une société créée récemment peut, pour justifier de ses capacités financières, demander que soient également prises en compte les capacités financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui existent entre elle et ces opérateurs (sous-traitant, filiale, société mère, entreprise tierce...). La société candidate doit alors justifier des capacités financières des opérateurs sur lesquels elle compte s'appuyer, en produisant les mêmes renseignements ou documents que ceux exigés d'elle et apporter la preuve qu'elle en disposera pour toute l'exécution de l'accord-cadre.

Criterio: Referenze su servizi specifici

Descrizione del criterio di selezione: 3. Capacité technique et professionnelle 1) Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus représentatives. (Article 3-I 1° de l'arrêté du 22 mars 2019). Ces attestations indiquent le montant, la date, le destinataire public ou privé, le lieu d'exécution des prestations et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin ; 2) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (tableau fourni en annexe au présent RC ou équivalent) ; 3) Certificats de qualifications professionnelles : Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser les prestations de service pour lesquelles il se porte candidat (comme des certifications ISO Qualité, Environnement et/ou Sécurité). - A ce titre, le candidat devra produire l'habilitation électrique B1V et/ou B2V ou équivalent. Cette habilitation sera à jour et correspondra à(aux) l'(les) intervenant(s) nommément désigné(s). i. Ladite habilitation devra être détenue par le candidat unique, ou le membre du groupement candidat en charge de la prestation. ii. Si le candidat ou groupement candidat s'appuie sur un sous-traitant, ladite habilitation devra être livrée en appui de la Déclaration de sous-traitance (Confer article Sous-traitance). (Article 3-I 12° de l'arrêté du 22 mars 2019 - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve ainsi

que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.) NB : Pour les entreprises dont la création est récente, et qui sont dans l'impossibilité objective de produire certains de ces renseignements, le pouvoir adjudicateur admet que celles-ci justifient de leurs références professionnelles par tout autre moyen. Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces visées ci-dessus relatives à cet intervenant. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du présent accord-cadre à bons de commande. Précision : Les candidats veilleront à utiliser le cas échéant les dernières versions des formulaires DC1, DC2 et DC4 lesquelles sont disponibles au lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> et dans le présent dossier de consultation. DUME Les pièces listées ci-dessus peuvent être remplacées par le DUME prévu par le règlement d'exécution n° 2016/7 de la Commission européenne du 5 janvier 2016, sous réserve que les éléments indiqués dans ce document comportent l'ensemble des informations requises au titre de la consultation. Un candidat qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'un ou de plusieurs autres opérateurs économiques, doit veiller à ce que le pouvoir adjudicateur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacun des opérateurs auxquels il fait appel (à savoir : les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment remplies et signées par les opérateurs concernés. Dans la mesure où cela est pertinent, également les parties IV et V au regard des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours). En cas de candidature sous forme de groupement momentané d'entreprises, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants. Si le candidat s'appuie sur un ou des sous-traitants pour faire acte de candidature, il renseigne la partie II-C du DUME et fournit pour chaque sous-traitant un formulaire DUME distinct par le sous-traitant et contenant les informations des sections A et B de la partie II ainsi que celles de la partie III et le cas échéant les parties IV et V. Si le candidat ne s'appuie pas sur de la sous-traitance pour faire acte de candidature mais qu'il a l'intention de sous-traiter une part de l'accord-cadre, il renseigne la partie II-D du DUME et fournit les informations figurant dans les parties II-A et B et III pour chacun de ces sous-traitants. Le DUME devra être rédigé en langue française par les opérateurs économiques.

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Le prix de l'offre sera évalué pour 40 % (40 points/100) de la note totale. Le prix sera apprécié sur une période de 1 an, par application de l'ensemble des prix unitaires portés au B.P.U 1, 2 et 3., multipliés par les quantités estimatives non contractuelles (DQE 1,2 et 3)

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 40

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: La note concernant la valeur technique de l'offre sera évaluée pour 55% (55 points/100) de la note totale au vu du contenu du Mémoire technique fourni par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître : 1) Expertise technique et expérience (/10) 2)

Méthodologie et organisation des prestations (/15) 3) Qualité des équipements proposés (/10)

4) Sécurisation des flux et des données (/15) 5) Qualité des documents rendus (/5)

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 55

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: La note concernant la valeur environnementale de l'offre sera évaluée pour 5% (5 points/100) de la note totale au vu du contenu de la Note environnementale fournie par le candidat à l'appui de son offre, au regard des attendus du Cahier des Clauses Particulières (C.C.A.P.), pour réduire l'impact environnemental de ses prestations, et faisant apparaître : 1) Réparabilité et durabilité des matériels (/2) 2) Impact environnemental (/2) 3) Santé et sécurité au travail (/1)

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 5

5.1.11. Documenti di gara

Lingue in cui i documenti di gara sono ufficialmente disponibili: francese

Termine per la richiesta di informazioni supplementari: 28/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Indirizzo dei documenti di gara: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_tjo_aTe66b

5.1.12. Condizioni di appalto**Modalità di presentazione:**

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_tjo_aTe66b

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Termine per il ricevimento delle offerte: 08/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Durata durante la quale l'offerta deve rimanere valida: 180 Giorni

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: sì

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: sì

5.1.15. Tecniche**Accordo quadro:**

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 2

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Administratif de Nice

Informazioni sui termini per il riesame: Renseignements administratifs et techniques Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date de remise des offres, une demande directement sur la plateforme de dématérialisation dans les conditions suivantes : à partir de l'onglet "questions / réponses". Chaque demande de renseignements complémentaires fera l'objet d'une réponse écrite envoyée via le profil acheteur (www.achatpublic.com) choisi par CAH à l'ensemble des entreprises ayant retiré le dossier de

consultation. Concernant les informations relatives à la remise des offres dématérialisées, il convient de se reporter à l'article du présent document qui y est relatif. Une fois votre question réceptionnée et étudiée par les services compétents, une réponse sera adressée, à toutes les entreprises ayant téléchargé le dossier, dans les conditions définies par le présent document.

9.2. Voies de recours Organe chargé des procédures de recours Nom de l'organisme :

Tribunal Administratif de Nice - Service des Greffes Adresse : 18 avenue des Fleurs CS 61039

06050 Nice Cedex 1 Téléphone : 04 89 97 86 00 - Courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr URL :

<http://nice.tribunal-administratif.fr>

Introduction des recours A exercer avant la signature du

contrat - Un référé précontractuel (articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code

de justice administrative). Le juge du référé précontractuel du Tribunal administratif de Nice

dont l'adresse est mentionnée à l'article 8 du présent règlement de consultation peut être saisi

jusqu'à la signature du contrat. A exercer après la signature du contrat - Un référé contractuel

devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants

du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un délai de : • 31 jours, à compter

de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; • 6 mois, à compter du lendemain du jour

de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification

de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Un recours de plein contentieux en contestation

de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence «

Département de Tarn et Garonne » (CE, 4 avril 2014, n°358994). Le recours doit être exercé

dans un délai de deux mois « à compter de l'accomplissement des mesures de publicité

appropriées ». Cette condition de publicité peut être remplie « notamment au moyen d'un avis

mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le

respect des secrets protégés par la loi ». Pour les marchés/accords-cadres passés selon une

procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour déclencher ce

délai. En procédure adaptée, l'acheteur doit adapter sa publicité à l'objet et au montant du

contrat. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure - Un

recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la

décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de

deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto

: Côte d'Azur Habitat (OPH de Nice)

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara: Côte d'Azur

Habitat (OPH de Nice)

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso:

Tribunal Administratif de Nice

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: Côte d'Azur Habitat (OPH de Nice)

Organizzazione che tratta le offerte: Côte d'Azur Habitat (OPH de Nice)

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0001

Nome ufficiale: Côte d'Azur Habitat (OPH de Nice)

Numero di registrazione: 49271391200011

Indirizzo postale: 53, boulevard René Cassin

Località: Nice

Codice postale: 06200

Suddivisione del paese (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Paese: Francia

Referente: Mme BORDERES Marie-Chantal - Acheteur Public

E-mail: mc.borderes@cotedazurhabitat.fr

Telefono: +33 493187502

Indirizzo per lo scambio di informazioni (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_tjo_aTe66b

Profilo del committente: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Ruoli di questa organizzazione:

Committente

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione

Organizzazione che tratta le offerte

8.1. ORG-0002

Nome ufficiale: Tribunal Administratif de Nice

Numero di registrazione: 17060005000026

Indirizzo postale: 18, avenue des Fleurs

Località: NICE

Codice postale: 06050

Suddivisione del paese (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Paese: Francia

E-mail: greffe.tanice@juradm.fr

Telefono: +33 489978600

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione competente per i ricorsi

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: 4ce5b755-0747-4248-9174-6e8b6167e7eb - 01

Tipo di formulario: Gara

Tipo di avviso: Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Sottotipo di avviso: 16

Data di trasmissione dell'avviso: 04/09/2026 10:12:05 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese

Numero di pubblicazione dell'avviso: 613717-2026

Numero dell'edizione della GU S: 172/2026

Data di pubblicazione: 07/09/2026